

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ONUSIDA se réjouit de la nouvelle licence de traitement pédiatrique du VIH concédée à la Communauté de brevets pour les médicaments

ViiV Healthcare signe un accord pour aider à combler les lacunes du traitement pédiatrique du VIH

GENÈVE, le 28 février 2013—Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) se réjouit de la nouvelle collaboration entre la Communauté de brevets pour les médicaments et la société ViiV Healthcare, visant à faciliter l'accès à la thérapie antirétrovirale pour les enfants. Le nouvel accord constitue un progrès significatif en faveur du traitement des enfants contre le VIH, car très peu de médicaments sont élaborés pour un usage pédiatrique. En 2012, l'ONUSIDA estimait que 72 % des enfants vivant avec le VIH étaient admissibles au traitement, mais ne pouvaient y avoir accès.

Cette collaboration avec la société ViiV permettra, au titre d'un accord de licence, de mettre à disposition le médicament antirétroviral Abacavir à dosage pédiatrique dans 118 pays. Ces 118 pays accueillent plus de 98 % des enfants vivant avec le VIH. La société ViiV a également accepté de négocier d'autres accords de licence. Ils autoriseront la fabrication de versions moins coûteuses de nouveaux médicaments pédiatriques prometteurs et mieux adaptés, actuellement en cours d'élaboration par la société. Une fois la qualité et la sécurité approuvées, les nouveaux médicaments pourraient également être fournis aux 118 pays.

« L'accord entre la Communauté de brevets pour les médicaments et la société ViiV promet de réduire les fortes inégalités d'accès au traitement du VIH et offre un nouvel espoir aux enfants, » déclare Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. « Je recommande vivement aux autres entreprises pharmaceutiques, notamment celles qui sont titulaires de brevets de médicaments antirétroviraux, de rejoindre la Communauté afin de contribuer à l'amélioration de la vie des enfants et des adultes vivant avec le VIH dans le monde entier. »

La société ViiV s'est également engagée à travailler, avec d'autres parties intéressées, sur le développement de produits à base d'Abacavir pour les enfants et sur leur commercialisation rapide dans les pays en développement. Cela témoigne du rôle de stimulateur que joue la Communauté de brevets pour les médicaments en faveur de l'introduction de nouveaux produits mieux adaptés et plus abordables, particulièrement dans les pays en développement.

Fondée en 2010 avec l'appui de l'UNITAID, un mécanisme de financement novateur, la Communauté de brevets pour les médicaments entend améliorer l'accès au traitement antirétroviral. La création d'une communauté de brevets dont la licence peut être concédée aux producteurs de médicaments génériques permet de faciliter la concurrence, d'encourager l'innovation et d'abaisser les prix. Les Instituts nationaux de la santé des États-Unis et la société Gilead Sciences ont précédemment octroyé des licences volontaires à la Communauté de brevets pour les médicaments.

Contact

ONUSIDA Genève | Sophie Barton-Knott | tél. +41 22 791 1697 | bartonknotts@unaids.org

ONUSIDA

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour que la riposte au sida donne les meilleurs résultats possibles. Pour en savoir plus, consultez le site unaids.org, et suivez nous sur Facebook et Twitter.